





Menaces sur les associations

Dans la perspective du prochain budget communal 2016, nous attirons l'attention des Chavillois sur la baisse continue des subventions aux associations. Pour mémoire entre 2014 et 2015, 85% des associations sportives (24 sur 28) ont vu leurs subventions diminuer. AGIR Pour Chaville rappelle que la vitalité de notre ville s'appuie pour beaucoup sur les associations, qu'il est donc impératif d'encourager et soutenir. Mais s'il est vrai que le budget total des subventions de 2014 était généreux (1,9 millions € ; contre 1, 7 millions € en 2015), il faut se souvenir que 2014 était une année d'élections municipales, toujours propices aux cadeaux... parfois sans lendemain.

NOM DE L'ASSOCIATION	Subvention 2014 po mémoire	Subvention 2015
Secteur culture	14.3	50 8 150
AJEC (Jeux d'Esprit Chavillois)		00 100
Amis du Livre		00 200
Association Culturelle des Portugais de Chaville		00 400
Association socio-culturelle arménienne	30	00 3 000
Cercle Celtique Labour Ha Kan	3	00
Concerts du Marivel	30	00 3 000
Fils et Motifs d'Antan	1	50 150
L'Asile Reptile Cambrioleur	. 13	00 1 300
Mobilis Immobilis	40	00
Musiques Tangentes	15	00
Secteur sport	343 0	00 304 400
A.S.J.C. (Futsal)	110	
Alkido Ecole Yoshinkan de Chaville	10	
Aquachaville	90	00 8 500
Arc de Seine Kayak	29	00 2700
Association sportive St Thomas de Villeneuve	2	00 200
Basket Ball de Chaville	110	9 300
Cercle d'Escrime de Chaville	12.0	00 11 400
Chaville Athlétisme	21 0	00 17 800
Chaville Gymnastique Rythmique Club	5.5	00 4 600
Chaville Gymnastique volontaire	30	00 2 500
Chavile Handball	76 0	00 64 600
Chaville Sévres Volley Ball	38 0	00 36 000
Chaville Tir à l'Arc	14	00 1300
Chavil'Sport 0	0/4 25	00 2 000
Chaviroc	20	00 1700
Club d'Haltérophilie musculation de Chaville	13.0	00 11 000
Club Olympique de la Ville de Sèvres Rugby - C.O.S.	10	00 1 000
Club Tennis de Chaville - C.T.C.	70	00 5 000
Compagnie Cirkalme-Toi	40	00 3 400
Football Club de Chaville	60 0	00 57 000
laguar Club 92	10 0	00 9 500
Judo Karaté Tai Chi Chuan	90	00 7 600
Karaté Club de Chaville	15 0	00 12 700
Les Volants de Chaville	96 may 190	00 16 100
Raid-Up	25	00 2 100
Street Athlé	5	00 500
Thieu Lam Noi Gia Quyen (Kung fu)	5	00 500
Wadokan de Chaville	50	00 4 200
Secteur jeunesse	271 0	00 270 700
Réserve	10	
MJC de la Vallée	267 0	00 267 000
Scouts et Guides de France	15	00 1 400
Scouts Unitaire de France	15	00 1 400

	NOM DE L'ASSOCIATION	Subvention 2014 pour mémoire	Subvention 2015
di	Section social	85 400	81 540
	Association Contre l'Aliénation Parentale (A.C.A.L.P.A.)	700	
11	A.P.E.I. de Sévres, Chaville, Ville d'Avray	1 500	1 500
31	A Dieu Vat	350	350
41	Amicale du Personnel communal	44 200	40 000
11	Association des Familles de Chaville		500
	Association pour la visite des malades dans les établissements hospitaliers - V.M.E.H.	290	200
9 (Cercle d'Amitié du 3ème Age	2 500	2 500
10	Club Municipal des Anciens	23 700	1 000
11	De l'Air Pour Tous	3 000	0
11	Grain de sable	1 000	1 000
d i	Les Amis des 4 communes - GEM	500	500
1	Les Enfants des Rues de Pondichéry	200	
	Rencontre de Fernmes	400	400
	Secours Catholique	1 600	1 600
	Secours Populaire	1750	1750
	Société Entraide Membres de la Légion d'Honneur	100	90
	Société Saint-Vincent de Paul comité 92	2700	2700
	Solidanté Nouvelles pour le logement	200	200
	Union Nationale de Famille et Amis de Personnes malades et/ou Handicapées		
	psychiques	150	150
	Relais FEPEM pôle seniors (transfert CCAS)		5 100
	CLIC Entour'âge (apurement des comptes de liquidation)		22 000
3 1	Socieur Petite Enfence 10%	122 854	106 705
91	Au Pays des Merveilles	3 700	3 700
	Barbapapa	8 050	9 305
П	Chaville micro-crèches - La Mare Adam	28 000	25 300
ı li	Chaville micro- créches - Les Grenouilles	29 500	29 500
П	Chaville micro- créches - les libellules	9 834	-
H	Les Petits Mousses	43 770	38 900
31	Secteur Logement	500	450
	Union Nationale des Locataires Indépendants	500	450
	Sectour environment	2 100	1900
40	Association Apicole Ouest Parisien	200	0
1	Vivre à Chaville	1 750	1 750
1	Association des Amis des Forêts de Versailles et Fausses-Reposes	150	150
	Secteur économie	1 650	1 480
	Artisans – Commerçants de Chaville	1 500	1 350
	JFC de Chaville Sèvres et Ville d'Avray	150	130
	Secteur foire et merché	3 500	2 700
	Association des Commerçants du Marché	3 500	2 700
ľ	Total subventions aux associations 1231	1 958 233	1 787 798
,	SUBVENTIONS AUX ORGANISMES PUBLICS	41	

Section esseignement 1 000 900

Collège Jean Moulin - transport accompagnations voyages sociaires 1 000 900

Total subventions aux organismes publics 1 000 900

NOM DE L'ORGANISME

Subvention 2014 pou

blog: www.agirpourchaville.fr messagerie: agirpourchaville@gmail.com

Quartier Maneyrol, la confusion

Le 6 novembre, une réunion publique de quartier s'est tenue dans le quartier Maneyrol, avec pour objet la construction annoncée de 83 logements. Le quatuor habituel (composé du maire et d'adjoints sélectionnés) ont sorti de leur poche un projet que les conseillers municipaux n'ont même pas discuté en commission, et encore moins en conseil municipal : c'est le projet surprise.

Le club de squash va-t-il disparaitre?

Le maire s'est toujours dit le chantre de la ville résidentielle, les habitants du quartier Maneyrol apprécieront la densification. Quant aux équipements sportifs, il est évoqué la disparition d'un cours de tennis. Côté squash, 2 cours sur 4 devraient disparaître. Si l'on ajoute 3 ans de travaux, nous pouvons sérieusement se poser la question de la pérennité du club. La démolition du caractère pavillonnaire de Chaville se poursuit. Ce sont aussi les dernières réserves foncières publiques communales qui disparaissent avec.



Société du Tour de France : plus fort que la police

Pendant plus d'un an, une Peugeot 206 a stationné en ventouse sur le haut du boulevard de la république. Pendant 1 an, les riverains ont alerté la police nationale, puis la nouvelle police municipale, sans succès... Une vraie performance alors que le plan Vigipirate est activé. Ce n'est que le 26 juillet, jour de passage du Tour sur ce Boulevard, que la voiture a été mise en fourrière. Comme quoi un Tour de France à 170 000 € pour GPSO, a du bon.



Thierry BESANÇON

Conseiller Municipal Président du Groupe des élus AGIR



Le fait majeur sur Chaville, c'est l'approxi-mation financière dans laquelle évolue la majorité.

D'abord le maire dénonce constamment le gouvernement qui impose aux collectivités une réduction globale de 11 milliards €. Or ces mesures d'économies sont inévitables. Alors pourquoi critiquer ? Et pourtant, les amis du maire président de l'UMP 92, n'ont eux aucun scrupule à dépenser l'argent public. Il n'y a qu'à regarer s'ériger sur l'île Seguin à Boulogne, la cité de la musique pour 170 millions €. C'est 25 fois le budget de notre MJC, c'est 7 fois le budget de Chaville. Alors qu'on se rassure, l'argent coule à flot, mais pas chez nous.

Les jérémiades financières du maire – qui n'habite toujours pas Chaville, sont donc stériles.

Quelles conséquences voyez-vous sur Chaville ?

Chaville est victime d'une double peine : se serrer la ceinture pour mieux servir les projets pharaoniques du département, et satisfaire aux nouvelles exigences de la Métropole du Grand Paris. Résultat, le maire fait mine de ne pas augmenter les impôts mais accroît brutalement les tarifs du périscolaire et supprime des postes d'assistantes maternelle. Comme en 2008, il a profité de sa première année d'élection pour faire mal. Ensuite, il y a eu la baisse des subventions aux associations. Enfin il y a le report ou l'annulation – plus personne ne sait, de l'agrandissement du groupe scolaire Anatole France.

Au final, Chaville devient le parent pauvre du département.

Comment Agir pour Chaville se manifeste?

Nous savons que les Chavillois ont été trahi par les promesses du maire (souvenons nous de l'augmentation de 17% des impôts en 2008, souvenons nous des promesses 2015 d'une avenue Roger salengro réhabilitée pour 18 millions €!!).

Nos élus AGIR au conseil municipal sont là pour rappeler à tous, ces incohérences. Depuis 2008, notre Groupe défend une ligne de gestion saine et non ambivalente pour Chaville. En cela, nous poursuivons le mandat que les Chavillois nous ont confié.

Ancré localement et loin des considérations politiciennes, notre ambition est de donner un cap pour Chaville, au profit des Chavillois particulièrement fatigués pour ne par dire plus, du « système ».

Thierry Besançon

Conseiller Municipal de Chaville

Stationnement hors de prix à Chaville

Il convient de s'interroger sur la tarification pratiquée pour le stationnement sur la voie publique. Il y a plusieurs semaines, une pétition a fait le tour de la ville afin de demander la fin des horodateurs sur notre ville, d'initiative individuelle, elle a rencontré un certain succès.

Le stationnement payant est a priori mis en place afin de dissuader particuliers et/ou professionnels de s'approprier une part de l'espace public et d'assurer ainsi une certaine fluidité. Si ces objectifs sont raisonnables, même si parfois oubliés (cf encart TB), il faut tout de même noter deux points noirs.

Tout d'abord, les prix prohibitifs du stationnement, insérer tarifs moyens, ces tarifs sont tout simplement scandaleux et couplés à une série d'amendes en cas d'absence de ticket ou de dépassement horaire. L'automobiliste, vache à lait moderne, peut se voir ainsi payer quatre fois, une pour l'aménagement de ces places de stationnement, une seconde pour l'installation des horodateurs, une troisième pour l'achat d'un ticket et, enfin, une dernière de 17 Euros, multipliable, pour dépassement.

D'autre part, la mise en place du stationnement payant près des gares va à l'encontre de l'objectif environnemental de favoriser l'utilisation des transports en commun, cela est le cas à Chaville rive droite depuis bien longtemps et maintenant à Chaville Rive Gauche dans les rues à sa proximité, comme le boulevard de la libération, dont la mise en place d'horodateurs a provoqué l'émission de la pétition citée en introduction. Comment amener nos concitoyens à privilégier les transports en commun si cela leur coute les yeux de la tête, et un bras, et un pied ?

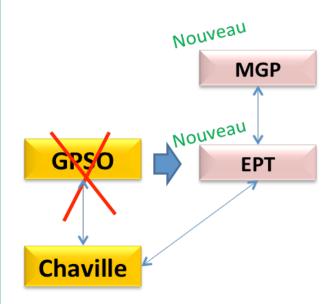
Je /Nous ? suis/sommes ? pour la fluidité du stationnement sur la voie publique, la lutte contre le stationnement abusif et pour faciliter le stationnement près des gares. Il faut mettre en place des tarifs raisonnés et miser sur la vigilance des ASVP et des citoyens pour s'attaquer aux voitures tampons lajariette. Il faut également mettre en place le stationnement gratuit près des gares et même créer des espaces supplémentaires afin de favoriser l'utilisation des transports en commun, ce qui, après la COP 21, semble un objectif incontournable.



Rodolphe Barbier militant d'Agir pour Chaville

Métropole de Grand Paris (MGP) : quels changements ?

- D'abord, c'est une couche supplémentaire au millefeuille administratif français, avec la création de la MGP (Métropole du Grand Paris). Cet établissement se verra doté d'un Président, de vice président, d'une administration, et d'un budget.
- Ensuite, c'est la transformation des EPCI (les agglomérations) en EPT (Établissement Public Territorial). Pour nous, cela ne change pas grand-chose : GPSO restera GPSO, tout du moins en terme de territoire, avec les même 8 villes
- Enfin et surtout, c'est une modification des règles de fonctionnement, et là, même pour nous, c'est beaucoup de changements.
- Les circuits financiers sont modifiés : globalement Chaville perdra 300 k€ de recettes.
- La compétence urbanisme (dépôt de permis de construire, PLU...) n'est plus du ressort de la ville mais de l'EPT
- La compétence sociale (CCAS...) est prévue elle aussi, à l'échelon de l'EPT.
- Le nombre de conseillers municipaux chavillois délégués à l'EPT passe de 8 à 4. C'est la majorité UMP qui les a choisis. Notre Groupe n'est plus de ce fait représenté à cet échelon.
- Enfin, c'est la philosophie globale de l'intercommunalité qui est modifiée. Jusque là les petites villes (Chaville, Ville d'Avray, Sèvres...) étaient surreprésentées dans un ensemble qui avait pour vocation à veiller aux justes mutualisations des compétences. Dorénavant, c'est la MGP qui procédera à ces équilibrages avec pour seuls leviers, l'action financière. Une véritable régression ; c'est la financiarisation centralisée de l'action locale.



Finance locale 2015 à Chavile 1 carton jaune 2 cartons rouges

7 millions €

Hausse des tarifs périscolaires

+50% à 150%

Report de l'agrandissement du groupe scolaire Anatole

Catherine Griveau

Elue et militante citoyenne d' »AGIR pour Chaville »



PARENTS AGISSONS ENSEMBLE!

Lors de l'Assemblée Générale des Présidents de Clubs, le 18 novembre dernier, Michel BES représentant la municipalité a annoncé la suppression de l'Ecole des Sports Municipale et son remplacement par « une école des sports associative » dès septembre 2016!

Actuellement, dans le cadre de l'Ecole des Sports Municipale créée sous l'égide de la Municipalité conduite par Jean Levain, les éducateurs sportifs de la ville proposaient tous les mercredis après-midi aux enfants de 5 à 13 ans des activités sportives individuelles ou collectives extrêmement diversifiées et accessibles à tous : de l'athlétisme, du tennis mais aussi du cirque, de la danse ... le succès n'a fait que croître avec les années et jusqu'à présent, devant une telle popularité, la municipalité n'avait pas osé y toucher. Et bien c'est fait !

Qu'à cela ne tienne, la municipalité toujours en recherche de diminution de prestations publiques au service des Chavillois, vient d'innover: dès septembre les créneaux du mercredi après-midi seront occupés par les associations qui le souhaitent.

Quid des éducateurs sportifs ? Ils seront mis à disposition le mercredi après-midi. Mais de qui ? Pour qui ? Soit des associations en fonction de leur spécialité, soit des centres de Loisirs, soit de l'association Dynamic SEVRES (!)...mais alors qui paiera dans ce cas?

Par ailleurs, La Municipalité de SEVRES versera- t-elle des salaires à CHAVILLE? Une subvention pourrait-elle être versée à Dynamic SEVRES en compensation ?

TOTALE OPACITE SUR CE POINT! et sur plusieurs autres tels que l'âge des enfants 6/12 ans et plus, 5/13ans? Mais encore concernant les tarifs des prestations?

Les associations devraient être invitées à donner leur réponse lors d'une prochaine réunion : « Réunion clandestine » (?) puisque les élus de l'opposition n'en ont pas été officiellement informés. Une fois de plus, curieux fonctionnement démocratique !

DES A PRESENT PARENTS AGISSEZ AVEC NOUS POUR DENONCER CETTE MANIPU-LATION DE LA MUNICIPALITE CHAVILLOISE AU DETRIMENT DE L'INTERET EDUCA-TIF ET SPORTIF DE NOS JEUNES ENFANTS!

Dénonçons Ensemble la suppression de l'Ecole des Sports dont la pâle copie censée être créée ne saurait remplacer un dispositif qui donnait satisfaction à tous ses utilisateurs.

Après l'augmentation des tarifs périscolaire, le démantèlement de l'Ecole des sports municipale est un sévère coût porté aux jeunes citoyens de notre ville.

Ne laissons pas faire!

pas un bien de consommation ordinaire...L'Éducation Populaire a fait la preuve de l'importance de la culture pour tous, de tous âges et tous milieux.

La Mairie ne serait-elle pas convaincue des bienfaits de la culture pour tous ?



blog: www.agirpourchaville.fr messagerie: agirpourchaville@gmail.com